



*Succès et potentiels de la
gestion environnementale*

Rapport environnemental 2005 de l'administration fédérale

Bilan de la période 2003 - 2004

RUMBA

Gestion des ressources et management
environnemental de l'administration fédérale

Des succès visibles



Chères lectrices, chers lecteurs,

Ce troisième rapport environnemental fournit au public et à l'ensemble des collaborateurs un compte rendu des prestations écologiques, mais aussi des charges sur l'environnement de l'administration fédérale.

La consommation d'électricité de l'ensemble de l'administration fédérale dépasse celle de 100 000 ménages privés. Les voyages de service effectués en avion et en voiture (5000 km par collaborateur) constituent aussi des charges environnementales importantes. Nous entendons exploiter le potentiel d'économies qui réside notamment dans ces domaines d'exploitation.

Il convient aussi d'œuvrer de manière conséquente à la réduction des charges environnementales dans la conception des produits de l'administration fédérale, par exemple l'information, la formation, les textes de loi, les infrastructures.

L'administration fédérale, à l'instar de nombreuses grandes entreprises privées, assure une gestion environnementale systématique pour atteindre ces buts. Nous apportons ainsi une contribution au développement durable, comme l'exige la Constitution fédérale.

Le présent rapport fait état de divers succès concrets. Les chiffres montrent que les services fédéraux ont pu réduire leurs nuisances environnementales et leurs coûts grâce à la gestion environnementale. Des améliorations supplémentaires sont toutefois encore possibles.

Une gestion environnementale systématique profite à l'environnement et à la santé et permet également d'économiser des coûts dans l'administration. Il vaut donc la peine de la poursuivre. Je remercie l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs qui s'engagent dans ce but.

Samuel Schmid, Président de la Confédération

Sommaire

Introduction

Des succès visibles	2
La gestion environnementale de l'administration fédérale	3

Gestion environnementale des produits

Produits de l'administration fédérale	4
---	---

Gestion environnementale de l'exploitation

Bâtiments et consommation calorifique	6
Appareils électriques et consommation d'électricité ...	7
Eau, papier et déchets	8
Transports en train, en avion et en voiture	9
Bilan écologique et coûts	10

Objectifs

Directives, communication et controlling	11
--	----

Annexes

A. Objectifs réalisés et futurs	12
B. Vue d'ensemble de l'administration fédérale	13
C. Indices environnementaux des services fédéraux ...	14

La gestion environnementale de l'administration fédérale

RUMBA est un programme visant à instaurer une gestion des ressources et un management environnemental systématiques dans l'administration fédérale. Il se fonde sur l'arrêté du Conseil fédéral du 15 mars 1999.

Son objectif principal est de réduire continuellement la charge polluante des produits

et activités de l'administration fédérale. En outre, RUMBA vise à :

- réduire les coûts et accroître l'efficacité,
- coordonner les activités environnementales de l'administration fédérale,
- motiver les collaborateurs et encourager leur esprit d'initiative,
- contribuer au rôle exemplaire dévolu à la Confédération en matière d'environnement

Organisation et champs d'action

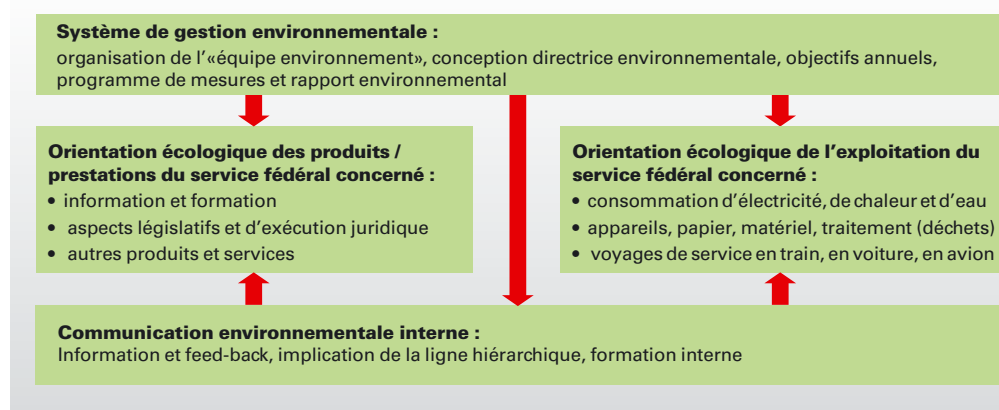
Chaque service de l'administration fédérale est tenu de constituer son propre management environnemental selon les directives du programme RUMBA. Le programme, subordonné à la Conférence des secrétaires généraux (CSG), est piloté et contrôlé par une «équipe de coordination RUMBA» et une «équipe RUMBA». On trouvera plus de détails sur l'organisation à la page 11.

Le programme RUMBA englobe des mesures concrètes prises par les divers services fédéraux dans les quatre champs d'action représentés ci-contre. Selon le service considéré, les mesures environnementales seront plutôt centrées sur les produits/ services ou sur les aspects d'exploitation.

Le DDPS représente un cas particulier, puisque la gestion environnementale des produits y est assurée par le programme SMEA (cf. page 5), tandis que RUMBA est appliqué

en complément dans certains domaines pour les aspects environnementaux de l'exploitation.

Champs d'action de RUMBA



Mise en œuvre de RUMBA

Aux termes de l'arrêté du Conseil fédéral, le programme RUMBA doit être introduit dans tous les services internes de l'administration fédérale jusqu'à fin 2005. En ce qui concerne les autres services fédéraux, l'introduction de RUMBA est régie par un mandat de prestations ou un mandat légal.

L'annexe B présente toutes les unités de l'administration fédérale et l'état des travaux à fin 2004 :

- Sur les 53 services internes à l'administration fédérale qui doivent introduire RUMBA jusqu'à fin 2005 (hormis le DDPS), 40% l'ont terminé en 2004, 45% s'y emploient actuellement et 15% doivent encore débiter.
- Quant aux 19 services fédéraux gérés par mandat de prestations ou par mandat

légal, 10 d'entre eux ont fini de mettre en place RUMBA en 2004, tandis que cinq autres sont en train de le faire.

D'ici fin 2005, RUMBA aura été introduit et sera opérationnel comme prévu dans la plupart des services fédéraux.



Échange de vues entre les responsables des «équipes environnement», 19 novembre 2004

Produits de l'administration fédérale

Au sein de l'administration fédérale, on distingue, selon l'illustration, la gestion environnementale des produits de celle portant sur l'exploitation.

Les produits des services fédéraux pertinents pour l'environnement comprennent :

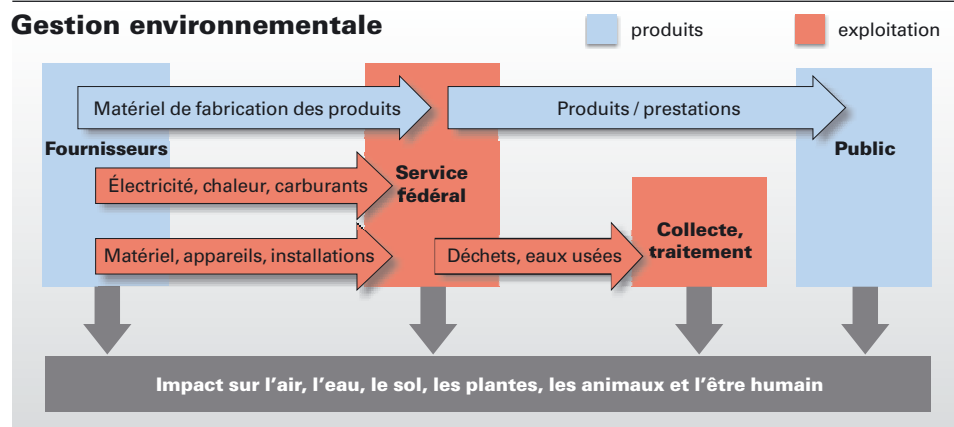
- l'information et la formation sur les thèmes environnementaux et la sensibilisation correspondante;
- la mise en œuvre des aspects législatifs et d'exécution juridique touchant l'environnement;
- la planification et la construction d'infrastructures, la défense nationale, etc.

Dans le cadre de RUMBA, chaque service fédéral analyse la pertinence environnementale de ses produits/ prestations pour en déduire les mesures qui s'imposent. Afin que ces mesures conduisent à une amélioration systématique des produits, la gestion environnementale des produits doit être intégrée de manière conséquente dans le système de management du service fédéral en question, c'est-à-dire dans sa conception

directrice, ses objectifs, ses programmes de mesures ainsi que dans son controlling.

Le nombre de produits ayant une incidence environnementale varie considérablement d'un service fédéral à l'autre. Dans les offices chargés de questions liées à l'environnement, soit l'ARE, l'OFEN, l'OFEPF et l'OFEG, tous les produits revêtent une pertinence écologique.

Les paragraphes suivants ne décrivent pas les activités environnementales importantes de ces offices, mais fournissent quelques exemples des prestations écologiques que le programme RUMBA a générées dans d'autres services fédéraux (exemple de l'EPF Lausanne, ci-dessous) ou qui ont été réalisées parallèlement à l'introduction de RUMBA (exemples de la page 5).



EPF Lausanne

La durabilité dans le programme des cours

Les principaux produits du domaine des EPF sont l'enseignement et la recherche. C'est pourquoi à l'EPF de Lausanne, l'un des groupes de travail RUMBA s'intéresse à ces deux aspects. Au moyen de méthodes spécia-

lement développées, on a étudié l'ensemble des enseignements de l'EPF de Lausanne pour analyser dans quelle mesure les aspects écologiques, économiques et sociaux de la durabilité y sont transmis. Il ressort de cette

étude que toutes les facultés de l'EPF de Lausanne thématisent la durabilité. Toutefois, si la part dédiée aux questions de durabilité dans les filières de la faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC) peut excéder 30% dans certains cas, elle est naturellement moins importante dans des disciplines telles que les mathématiques, l'informatique et la physique.

Il faut à présent continuer de développer ces instruments et les appliquer systématiquement dans la planification de la recherche, de l'enseignement et des services, de manière à conférer à l'avenir le poids voulu aux aspects de la durabilité.

<http://rumba.epfl.ch>



OFSP

Programme d'action environnement et santé

Le Programme d'action environnement et santé (PAES), de l'Office fédéral de la santé publique, relie pour la première fois systématiquement depuis 2001 les domaines de l'environnement et de la santé. Le PAES, qui repose sur des conventions internationales avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), s'inscrit dans l'Agenda 21 adopté à Rio en 1992. Les populations de trois régions

sont sensibilisées aux liens de la santé avec les thèmes «mobilité et exercice physique» (région de Crans-Montana), «habitat et vie en commun» (région d'Aarau), ainsi qu'«alimentation et agriculture» (région de Thal). En outre, un pool d'innovation encourage les projets isolés qui établissent de tels liens entre l'environnement et la santé. Ainsi, en

2004, le projet d'exposition «Natürlich fit – Cultivez votre santé» a fait éclore une nouvelle coopération entre les secteurs de l'agriculture et de la santé. Parmi ses sujets d'actualité, le PAES comprend aussi les conséquences sanitaires du changement climatique et de l'été caniculaire de 2003. www.apug.ch

ARE, OFROU, OFT, OFCL, OFEN, OFEFP, OFL, CSFC, SIA

Impulsions pour des constructions durables

Plusieurs offices fédéraux ont soutenu, de 2002 à 2004, l'élaboration de la recommandation SIA 112/1 «Construction durable Bâtiment». Les critères retenus et des accords sur les objectifs pour des constructions durables permettent à tous les participants au processus de planification de régler les exigences posées aux constructions durables de manière spécifique à l'objet en question. Les maîtres de l'ouvrage publics et privés importants ont organisé dans ce but des

cours d'initiation auxquels ont pris part 560 planificateurs et mandants. Parallèlement à l'élaboration de cette recommandation SIA, l'OFCL a testé les critères de durabilité du projet «centre administratif d'Iltigen». La Confédération a acheté le projet et l'aire industrielle bien desservie par les transports publics. Les trois bâtiments aux façades en bois seront terminés en 2005/06. Les offices du DETEC y trouveront quelque 1000 places de travail dans un environnement proche de la nature.

DDPS

Gestion environnementale au DDPS

Le SMEA, le système de gestion environnementale du DDPS, couvre principalement les produits et les services du DDPS. Le programme RUMBA est appliqué à titre complémentaire dans divers domaines administratifs pour la gestion environnementale de l'exploitation.

Le SMEA sert à mettre en œuvre les directives environnementales légales et stratégiques au sein du DDPS. Des objectifs annuels sont fixés et la direction du département est informée annuellement de leur réalisation.

En 2004, le DDPS a remplacé son «concept directeur Environnement» par une conception directrice axée sur la durabilité, intitulée «Organisation du territoire et environnement». Une conception énergétique inédite montre comment le DDPS entend attein-

dre les objectifs de SuisseEnergie. De plus, le SMEA a été adapté aux nouvelles structures du DDPS.

Le démantèlement respectueux de l'environnement d'installations militaires superflues, en surface ou souterraines, fait partie des activités concrètes comprises dans le SMEA. Des centaines d'ouvrages de ce genre ne peuvent être simplement laissés à l'abandon, car il en résulterait des risques pour l'environnement, en particulier pour les eaux souterraines. Les premières expériences réalisées avec une nouvelle directive technique réglant ces opérations de démantèlement indiquent qu'elles en valent la peine, tant pour l'homme et son environnement que pour le budget du DDPS.

www.vbs-ddps.ch



Bâtiments et consommation calorifique

La gestion des biens immobiliers de l'administration fédérale et les indices qui s'y rapportent s'articulent en trois domaines :

- le domaine des EPF, qui comprend les hautes écoles de Lausanne et de Zurich, ainsi que les quatre instituts de recherche;
- le domaine de l'OFCL (Office fédéral des constructions et de la logistique), qui

englobe les autres bâtiments civils, y compris les bâtiments administratifs du DDPS;

- le domaine militaire, soit tous les autres immeubles du DDPS.

Mesures en matière de construction et d'exploitation

Les projets suivants constituent des exemples actuels de la gestion des biens immobiliers relevant du domaine d'activité de l'OFCL.

Occupation densifiée des bâtiments : les nouvelles normes applicables aux places de travail limitent la surface par collaborateur, ce qui réduit les coûts et la consommation en énergie.

Entretien : dans une nouvelle stratégie d'entretien des bâtiments, la diminution de la consommation énergétique revêt une haute priorité.

Efficacité énergétique des nouveaux bâtiments : en 2003/04, 7 bâtiments (24'700 m² de surface de plancher) ont été mis en ex-

ploitation. Ils remplacent surtout des immeubles locatifs d'une faible efficacité énergétique.

Des critères de durabilité ont été appliqués dès la planification de l'impressionnante tour de l'Office fédéral de la statistique, un bâtiment de 15 étages à proximité de la gare de Neuchâtel. Une double façade à ventilation intelligente autorise un entretien simple, un climat agréable et une faible consommation d'énergie. L'espace compris entre les couches de verre est utilisé comme plateforme de nettoyage et d'entretien, les fenêtres des bureaux pouvant s'ouvrir individuellement sur l'espace intermédiaire. Le bâtiment a reçu le label Minergie en 2004.



Consommation calorifique de l'administration fédérale

La consommation calorifique de l'administration fédérale, y compris les bâtiments locatifs (572 GWh), correspond à celle d'environ 36'000 ménages privés. Le domaine militaire, qui compte des milliers de bâtiments, requiert 45% de la chaleur.

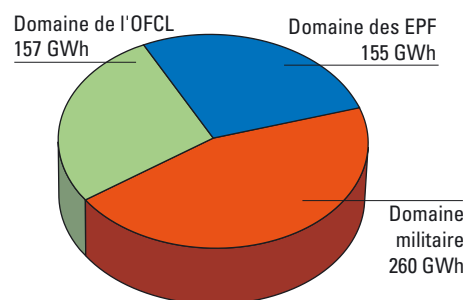
La consommation calorifique dans le domaine des EPF a augmenté en raison de diverses étapes d'extension (la part d'énergie renouvelable étant toutefois plus importante). Des imprécisions de relevés des do-

maines du militaire et de l'OFCL ne permettent pas des comparaisons annuelles fiables. Une optimisation des banques de données est en cours.

On a élaboré des programmes de mesures concrètes afin d'abaisser les émissions de CO₂ selon les objectifs fixés par Suisse-Energie (-15% de 1990 à 2010). Leur réalisation dépendra cependant de l'approbation des investissements nécessaires par le Parlement.

Consommation calorifique de l'administration fédérale

convertie en énergie finale



Consommation calorifique des unités RUMBA

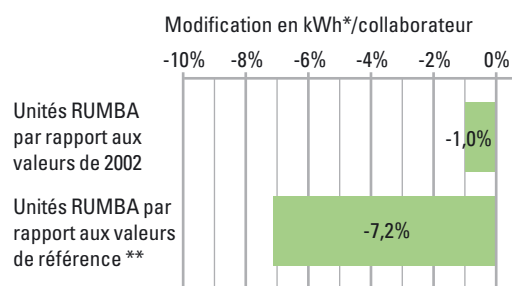
Les mesures suivantes peuvent réduire la consommation calorifique :

- assainissement des installations techniques;
- densification des bureaux;
- amélioration du comportement des utilisateurs quant au chauffage et à l'aération.

Si, depuis l'introduction de RUMBA, la consommation calorifique par collaborateur s'est réduite de 7% dans les 24 unités RUMBA

(services fédéraux qui avaient introduit le programme dès 2003, cf. annexe C), cela est surtout dû aux deux dernières mesures mentionnées. L'annexe C indique que les surfaces requises par collaborateur ont été réduites dans plusieurs unités RUMBA (densification des bureaux) et que la consommation calorifique par m² a reculé (moins de fenêtres inclinées ouvertes et/ou diminution de la température).

Modification de la consommation calorifique en 2004



* énergie finale normalisée par degrés-jours de chauffage
 ** année précédant l'introduction de RUMBA

Appareils électriques et consommation d'électricité

Le management des biens immobiliers est responsable en matière de consommation d'électricité des éclairages et des autres installations techniques. La consommation

d'électricité des appareils informatiques, qui représente 50 à 60% de la consommation totale dans les bâtiments administratifs,

dépend des décisions d'achat et des directives d'exploitation de l'organisation de l'informatique dans chaque département.

Mesures pour une utilisation efficace de l'électricité

Les mesures d'économie d'électricité du management des biens immobiliers résident avant tout dans l'installation de luminaires et de lampes hautement efficaces.

En ce qui concerne l'acquisition et l'exploitation d'ordinateurs, d'imprimantes, de photocopieurs et de serveurs, un groupe composé de spécialistes de l'informatique a défini des standards environnementaux dans le cadre de RUMBA. Le Conseil informatique de la Confédération (CIC) les a mis en vigueur fin

2004. Ils visent à ce que ne soient achetés que des appareils répondant aux exigences environnementales du label «Blauer Engel». Par ailleurs, ils garantissent que les collaborateurs gèrent correctement les appareils de manière à pleinement exploiter les potentiels d'économie. Par exemple, on éteindra les appareils le soir et la température des locaux abritant les serveurs sera abaissée à 26°C plutôt qu'à 22°C.

Ces standards seront mis en œuvre dès 2005. Ils permettront de réduire les coûts d'électricité et les charges sur l'environnement dans une proportion pouvant atteindre 20%.

Consommation d'électricité de l'administration fédérale

La consommation d'électricité (comprenant les bâtiments loués) se monte à environ 500 millions de kWh par an, ce qui équivaut à la consommation d'environ 100'000 ménages privés.

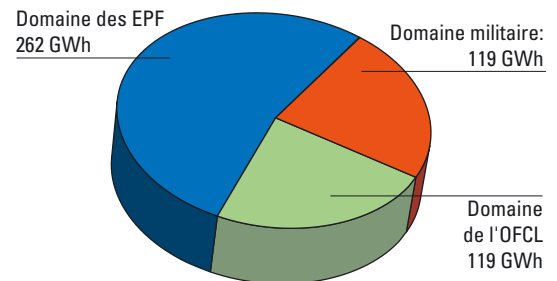
La part du domaine des EPF, de 54%, est nettement plus élevée que pour la consommation de chaleur en raison des installations de recherche gourmandes en électricité. La moitié environ de la consommation de courant des EPF va à l'Institut Paul Scherrer (IPS) et à ses accélérateurs. Un projet a été lancé dans le cadre de RUMBA en vue d'accroître de 10% l'efficacité de ces installations sans porter atteinte à la recherche.

Dans les domaines du militaire et de l'OFCL, les imprécisions de relevé mentionnées plus haut (consommation calorifique, page 6) ne

permettent pas de comparaisons annuelles fiables.

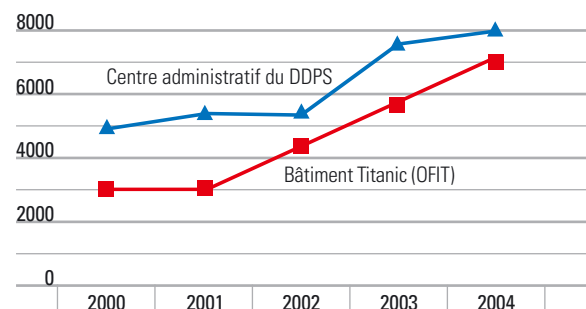
Une analyse de la consommation d'électricité dans les bâtiments abritant les centres de calcul des départements indique toutefois de très forts taux de progression (cf. graphique). Les raisons ne résident pas seulement dans la centralisation délibérée de serveurs et d'autres centres de calcul dans ces bâtiments, mais aussi dans l'apparition constante de nouvelles applications informatiques qui requièrent de nouveaux serveurs. Chaque serveur supplémentaire accroît la consommation d'électricité et, partant, l'énergie nécessaire au refroidissement. Il est possible de contrecarrer cette tendance avant tout par une standardisation des applications.

Consommation d'électricité de l'administration fédérale

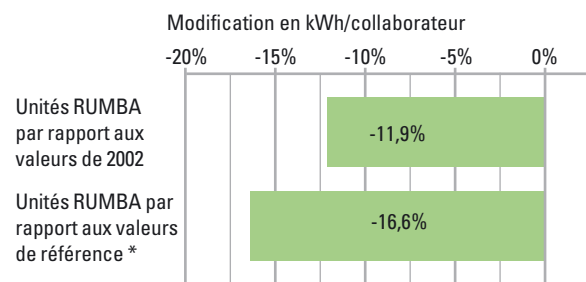


Électricité pour les centres de calcul

en MWh



Modification de la consommation d'électricité en 2004



* année précédant l'introduction de RUMBA

Consommation d'électricité des unités RUMBA

Il est possible de réduire la consommation d'électricité des services fédéraux par des installations d'éclairage et des appareils informatiques plus efficaces, par le transfert des serveurs dans les centres de calcul centraux des départements et par un meilleur comportement des utilisateurs (extinction des éclairages et des appareils).

C'est pour ces raisons que la consommation en courant par collaborateur a baissé de 17% dans les 24 unités RUMBA depuis l'introduction du programme (cf. annexe C). Les modifications de comportement des collaborateurs encouragées par RUMBA jouent aussi un rôle. C'est ce qu'a prouvé l'organisation de semaines d'économies d'énergie, qui ont permis de réduire jusqu'à 15% la consommation d'électricité dans un office.

Eau, papier et déchets

Eau et eaux usées

La consommation d'eau annuelle de l'administration fédérale est de 2 milliards de litres. Son coût excède 6 millions de francs. Nombre d'unités RUMBA (cf. annexe C) ont pu économiser des volumes d'eau et des coûts importants grâce à leur contrôle trimestriel de la consommation. La réduction moyenne a été de 12,8%.

Utilisation de papier

La consommation de papier pour photocopieurs / imprimantes s'est accrue de 1,8% pour atteindre 506 millions de feuilles A4 entre 2002 et 2004 (cf. graphique). Ces chiffres représentent quelque 12'000 feuilles par collaborateur et par année.

Au cours de ces deux années, la proportion de papier recyclé a en outre baissé de 37% à 33%. Cette évolution contredit les objectifs écologiques et économiques de la Confédération : le papier recyclé coûte 20% de moins à la Confédération que le papier fibres vierges, tout en réduisant la charge sur l'environnement de 78%.

Selon les tests et les confirmations des producteurs d'appareils, le papier recyclé ne cause pas davantage de pannes que le papier fibres vierges pour les photocopieurs ou les imprimantes dans les offices. Seuls les documents destinés aux Archives fédérales (AF) doivent être copiés sur du papier fibres

EAWAG Dübendorf met en place une installation particulière dans le nouveau bâtiment du «Forum Chriesbach», à savoir des toilettes séparatrices, qui comportent un collecteur d'urine séparé. Cette installation permet d'économiser de l'eau potable. De plus, on peut ainsi extraire efficacement de l'urine les engrais ainsi que les substances nuisibles.

vierges, conformément aux instructions de la Chancellerie fédérale.

En coopération avec les AF et l'OFCL, l'équipe RUMBA a établi un document d'information comprenant faits et conseils sur le papier et son utilisation. (www.rumba.admin.ch → Informations).

Contrairement à la tendance générale, la plupart des 24 unités RUMBA (cf. annexe C) sont parvenues à réduire la consommation de papier par collaborateur depuis l'introduction de RUMBA. La réduction a été de 9% en moyenne.

Si, outre le papier pour photocopieurs et imprimantes, on tient aussi compte du reste de la consommation de papier liée à l'exploitation (mandats de copies en externe, enveloppes, etc.), la consommation par collaborateur a même baissé de 15% au sein des unités RUMBA.

Gestion des déchets

Les déchets comprennent les ordures et le papier usagé collecté séparément. Au cours des dernières années, l'administration fédérale a introduit presque sans lacune un traitement séparé du papier usagé.

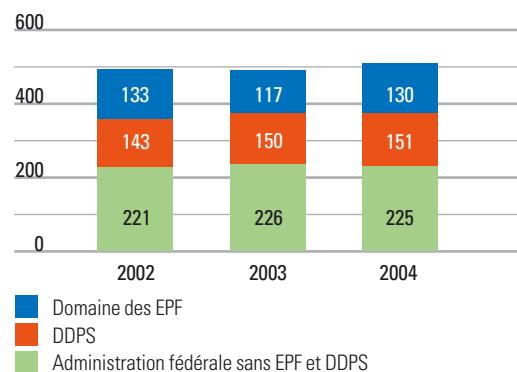
Les effets positifs au sein des unités RUMBA en sont visibles à l'annexe C : la quantité moyenne d'ordures a reculé à 72 kg par collaborateur jusqu'en 2004, soit 22% de la quantité totale de déchets.

En extrapolant à l'échelle de toute l'administration fédérale, on obtient 3'300 tonnes d'ordures par année, qui représentent des coûts de traitement de 1,5 million de francs. L'économie réalisée en collectant séparément le papier usagé avoisine donc 5 millions de francs par an.



Consommation de papier pour les photocopieurs/imprimantes

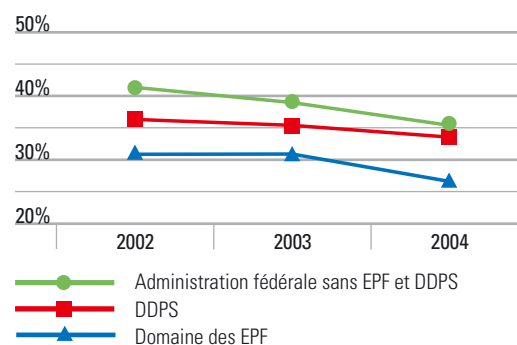
hormis les mandats pour les tiers, les services à l'étranger et le Centre média (MCB), en millions de feuilles A4



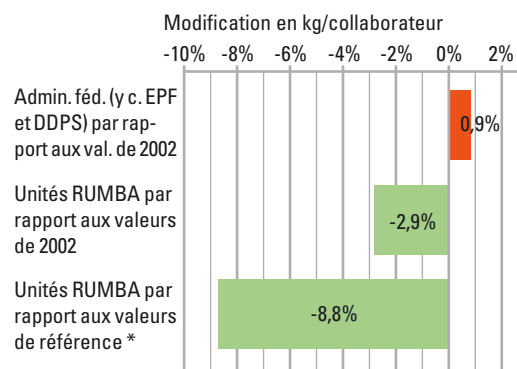
Données précisées par rapport au dernier rapport environnemental

Proportion de papier recyclé pour les photocopieurs/imprimantes

hormis les mandats pour les tiers, les services à l'étranger et le Centre média (MCB)



Modification de la consommation de papier 2004



* année précédant l'introduction de RUMBA

Transports en train, en avion et en voiture

Organisation et offres en matière de mobilité

Il est établi que les transports publics doivent être utilisés en priorité pour les voyages de service en Suisse. A cette fin, des cartes journalières de parcours ou des abonnements généraux individuels sont remis.

Si des voyages de service en voiture sont nécessaires, le service fédéral concerné peut louer des véhicules à la journée auprès du Parc des automobiles de l'armée. En cas de besoin permanent, une attribution fixe de véhicules de la Confédération peut être approu-

vée. À l'avenir, une partie de la flotte de véhicules motorisés de la Confédération roulera au gaz naturel pour des raisons écologiques. On a déjà acquis les 15 premières voitures au gaz naturel.

Le service fédéral concerné est responsable de l'approbation des voyages de service, des éventuelles compensations CO₂ pour les voyages aériens et donc des coûts et de la charge environnementale.

Voyages de service de l'administration fédérale

Le kilométrage des voyages aériens et ferroviaires à l'étranger repose sur une évaluation de tous les titres de transport. Ces chiffres ne sont pas comparables à ceux de 2002, car des informations supplémentaires permettent une analyse plus complète.

Les voyages en Suisse se calculent en fonction du nombre d'abonnements de train, ainsi que du kilométrage ou des jours de prêt des voitures.

Pour l'ensemble de l'administration fédérale (sans les EPF et le DDPS), on obtient ainsi pour l'année passée un total de 117 millions de kilomètres parcourus en voyages de service (1,2% de plus qu'en 2003). Par collabora-

teur, la distance parcourue a été de 4040 km en avion (+3,4%), de 940 km en voiture (-10%), et de 1170 km en train (+4,2%).

Dans le domaine des EPF, les transports par avion et en train ne sont pas recensés uniformément. En ce qui concerne la flotte des véhicules, des objectifs et des mesures ont été fixés pour abaisser la consommation de carburant.

Au DDPS, un relevé séparé des voyages de service en voiture n'est pas possible actuellement. Le graphique montre la diminution des voyages en train et en avion de 5%, respectivement de 12% en 2004.

Voyages de services des unités RUMBA

Le tableau à l'annexe C indique d'importantes différences d'un service fédéral à l'autre pour les voyages de service: les services fortement tournés vers l'étranger par leurs fonctions, tels l'OFCL, l'OFEPF, les services du DFAE, le SER et le SECO, présentent un kilométrage aérien supérieur à la moyenne. Le programme RUMBA vise à réduire le nombre des déplacements en avion. Ainsi, le SECO a émis une directive sur les voyages aériens. Elle prévoit une planification plurisectorielle des voyages, une procédure d'approbation des voyages plus rigoureuse, ainsi que l'encouragement des conférences téléphone et vidéo. Ces mesures ont porté leurs fruits: de

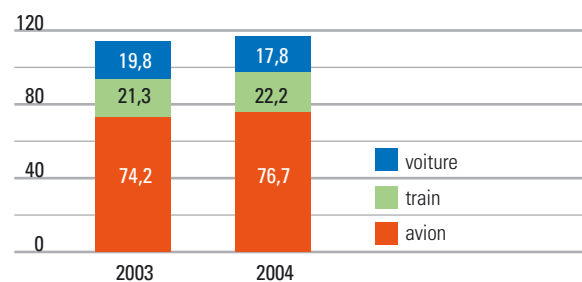
2002 à 2004, le SECO a réduit les transports aériens de plus de 26%.

Au total, les 24 unités RUMBA ont diminué leurs voyages aériens par collaborateur de 5,6% depuis l'introduction de RUMBA, contrairement à la hausse générale de 3,0%. Le nombre des déplacements en voiture par collaborateur a diminué de 11% dans les unités RUMBA, tandis que les transports ferroviaires en Suisse augmentaient. Les collaborateurs du service externe de la RFA, de l'OFAG et de l'OFAE ont fréquenté des cours EcoDrive pour économiser le carburant et circuler en sécurité.



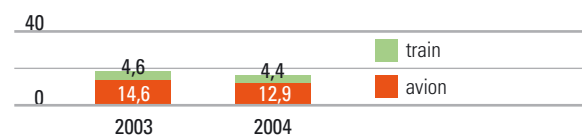
Voyages de service sans EPF et DDPS

hormis le Parlement et les vols de rapatriement en millions de km par an

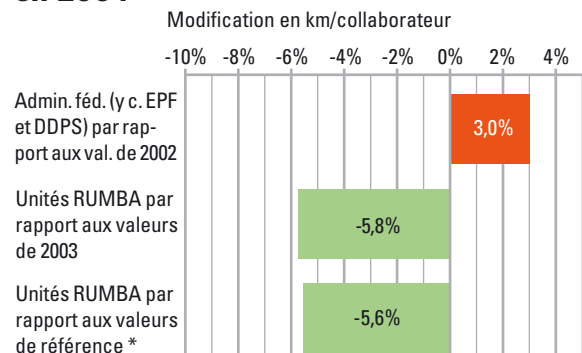


Voyages de service DDPS

sans déplacements en voiture, en millions de km par an



Modification des voyages aériens en 2004



* année précédant l'introduction de RUMBA

Bilan écologique et coûts

Bilan de l'administration fédérale

L'indice de charge polluante (ICP) permet de mesurer les effets de diverses substances nocives sur l'air, l'eau et le sol (cf. Cahiers de l'environnement no 297 de l'OFEPF).

La colonne de gauche du diagramme présente les charges polluantes liées à l'exploitation de l'administration fédérale (sans EPF et DDPS). Les plus fortes charges sur l'environnement proviennent de la consommation en courant (54%), des voyages de service (22% au total) et de la consommation calorifique (20%). Bien qu'ils représentent un cinquième du kilométrage des voyages de service, les transports ferroviaires, respectueux de l'environnement, sont pratiquement sans incidence.

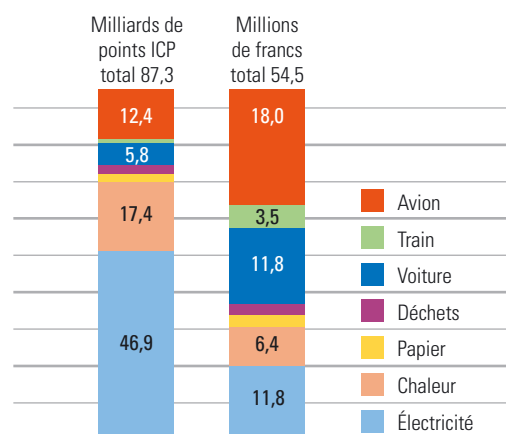
La colonne de droite du diagramme montre la répartition des coûts d'exploitation correspondants. Les voyages en avion et en voiture occasionnent 55%, la consommation d'électricité 22% des coûts totaux.

Les mesures suivantes paraissent donc prioritaires, tant du point de vue écologique que du point de vue économique :

- utilisation retenue des transports aériens et en voiture qu'on remplacera si possible par des voyages en train;
- diminution de la consommation d'électricité (dans le domaine de l'informatique) et de chaleur (dans le domaine de la construction).

Charges polluantes et coûts en 2004

Administration fédérale sans EPF et DDPS



Valeurs pas comparables à celles des années antérieures.

Bilan des diverses unités RUMBA

L'annexe C énumère les charges sur l'environnement des services fédéraux qui saisissent déjà les indices RUMBA. L'«équipe environnement» de chacun de ces services analyse l'écobilan en fonction de l'origine des charges.

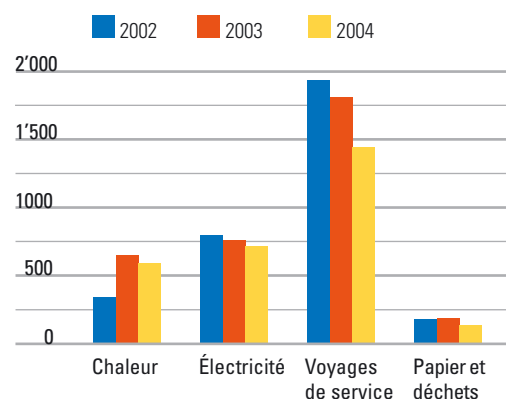
Le graphique de droite présente l'exemple du SECO. Les principales charges polluantes résultent des voyages de service et de la consommation en courant. C'est pourquoi le SECO a concentré sa gestion environnemen-

tale sur ces deux domaines, ce qui lui a permis de réaliser des progrès importants. Au cours de la seule année 2004, la charge sur l'environnement par collaborateur a été réduite de 14%.

Dans les services fédéraux où les voyages de service ne jouent pas un rôle important, la charge de la consommation d'électricité et de chaleur sont généralement prépondérantes.

Écobilan du SECO

en 1000 points ICP / collaborateur



Bilan global de toutes les unités RUMBA

Dans l'ensemble, les 24 unités RUMBA présentées à l'annexe C ont pu réduire leur charge environnementale par collaborateur de 2,2% en 2004 par rapport à l'année précédente. Depuis que RUMBA a été introduit, leur charge sur l'environnement a reculé de 12,4%.

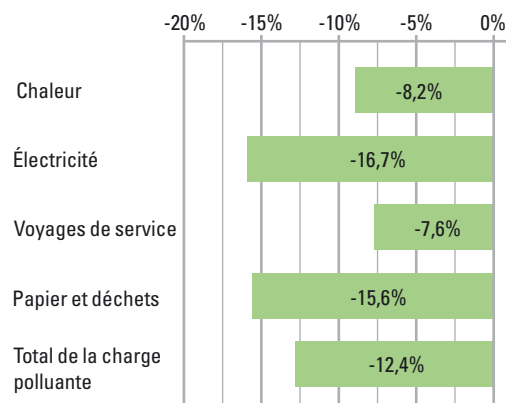
Le graphique ci-contre indique que l'économie la plus forte a été réalisée dans la consommation de courant avec 16,7% (cf. nos explications en page 7), tandis que la charge causée par les voyages de service diminuait de 7,6%. L'objectif prédominant d'une réduction annuelle de la charge environnementale globale a été clairement réalisé par les unités RUMBA.

Les coûts d'exploitation de toutes les unités RUMBA pour l'énergie, les voyages de service, le papier et le traitement des déchets se montent à environ 2000 francs par collaborateur et par an. La réduction de ces coûts après l'introduction de RUMBA est de 9%, ce qui représente 200 francs par collaborateur. À l'échelle des 24 unités RUMBA, les économies ainsi réalisées sont d'environ 1 million de francs par année.

Une extrapolation à l'ensemble des services fédéraux qui ont introduit ou introduiront RUMBA (hormis les EPF et le DDPS) débouche sur des économies réalisables d'environ 4 millions de francs par an.

Réduction de la charge polluante de l'ensemble des unités RUMBA

Modification de l'ICP par collab. (valeurs de 2004 par rapport aux valeurs de l'année précédant l'introduction de RUMBA)



Directives, communication et controlling

Les objectifs environnementaux de l'administration fédérale valables à ce jour et le degré d'avancement de leur réalisation à la fin de 2004 sont présentés en détail à l'annexe A. En résumé, on peut retenir ce qui suit.

- L'introduction et la mise en œuvre de RUMBA dans l'administration fédérale progressent comme prévu.
- Des programmes de mesures selon les objectifs de SuisseEnergie ont été établis. Des économies sont démontrables dans les unités RUMBA.

- Dans les unités RUMBA, les voyages de service et la consommation de papier ont aussi reculé globalement. Mais la proportion de papier recyclé a diminué.
- On peut démontrer clairement que les unités RUMBA ont réduit leur charge environnementale et leurs coûts d'exploitation.

Les nouveaux objectifs environnementaux de la Conférence des secrétaires généraux (CSG) pour fin 2006 se trouvent à l'annexe A. Il s'agit de poursuivre le programme RUMBA

de manière conséquente dans tous les services fédéraux, de réaliser des économies dans la consommation d'électricité et de papier ainsi que dans les voyages de service, et de réduire les coûts en diminuant la charge globale sur l'environnement.

Les économies reposent sur les mesures de communication et de controlling dans les divers services fédéraux et dans l'administration fédérale.

RUMBA dans les divers services fédéraux

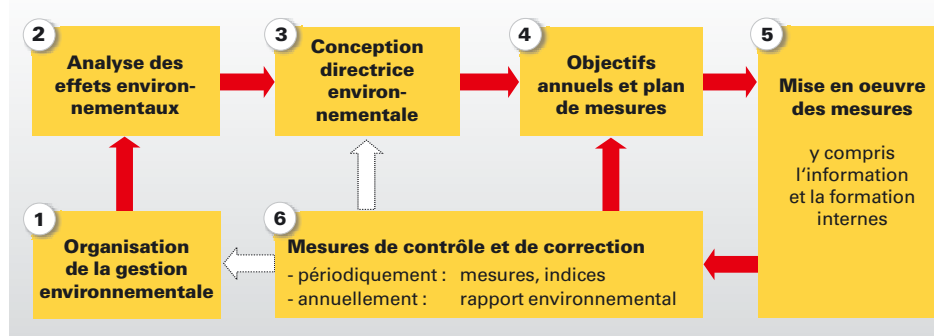
La gestion environnementale des services fédéraux se base sur le flux d'amélioration en boucle présenté ci-contre. Elle recourt à des indices environnementaux uniformes pour les objectifs, les valeurs de référence et le controlling. Sa mise en œuvre est placée sous la responsabilité de la direction, soutenue en interne par une «équipe environnement».

Le succès de la gestion environnementale dépend, de façon déterminante, de l'engagement de la direction et de l'implication de tous les collaborateurs. C'est pourquoi, lors de l'introduction de RUMBA, tous les collaborateurs prennent part à des séminaires sur l'environnement. La consommation énergétique, des conseils en matière d'environnement et les succès obtenus sont communiqués périodiquement. Une fois l'an,

chaque service fédéral informe dans un rapport environnemental sur ses indices, les résultats obtenus et ses prochains objectifs. Les rapports environnementaux des services fédéraux marqués en vert à l'annexe B sont disponibles (www.rumba.admin.ch).

Il convient de mentionner ici Swissmint, le premier service fédéral à avoir directement combiné l'introduction de RUMBA avec la certification de son système de management environnemental selon la norme internationale ISO 14001.

Le système de gestion environnementale de chaque service fédéral



RUMBA dans l'ensemble de l'administration fédérale

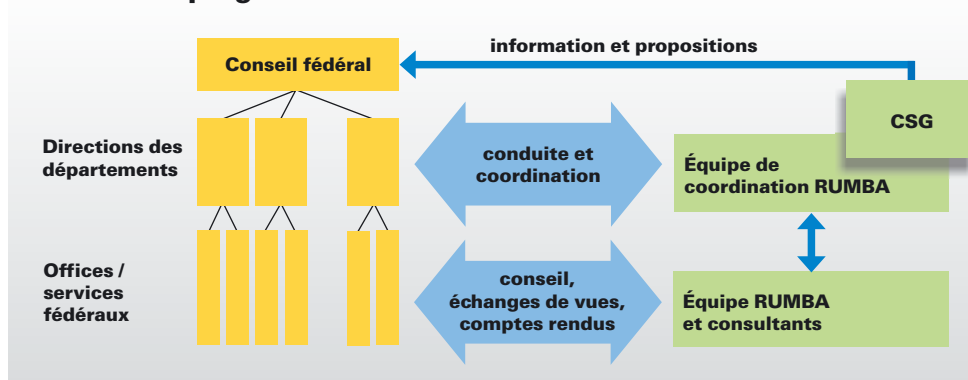
La Conférence des secrétaires généraux (CSG) est responsable de la mise en œuvre du programme RUMBA. La CSG a mis en place une «équipe de coordination RUMBA» et une «équipe RUMBA».

Ces organismes évaluent les rapports environnementaux des divers services fédéraux aux fins de controlling. Le Rapport environnemental bisannuel de l'administration fédérale sert de compte rendu de gestion et de moyen d'information. Trois instruments supplémentaires servent à l'information :

- des documents d'information comportant des recommandations;
- le site www.rumba.admin.ch;

- des réunions annuelles des responsables des équipes environnement de tous les services fédéraux.

Conduite du programme RUMBA



Objectifs réalisés et objectifs futurs

Gestion environnementale

Objectifs pour fin 2003

- **Introduction** de RUMBA selon la planification du Rapport environnemental 2001 de l'administration fédérale (page 5).
- Analyse de la **pertinence environnementale des produits** de tous les services fédéraux RUMBA.

Réalisation des objectifs à fin 2003

- **En grande partie atteint** : l'introduction est achevée dans 29 services fédéraux au lieu de 33.
- **Atteint** : tous les 29 services fédéraux ont analysé la pertinence environnementale et ont pris des mesures pour les produits concernés.

Objectifs pour fin 2005/06

- **Introduction** de RUMBA jusqu'à fin 2005, selon l'arrêté du Conseil fédéral du 15.03.1999, dans tous les services fédéraux, y compris la gestion environnementale de leurs produits.
- **Poursuite** du programme RUMBA dans tous les services fédéraux, y compris les programmes de mesures et les rapports environnementaux.

Situation intermédiaire à fin 2004

- Introduction achevée dans 34 services fédéraux, en cours dans 31 d'entre eux et à débiter dans 9 autres (cf. page 13). À fin 2005, l'introduction devrait encore être en cours dans 7 services fédéraux.
- Tous les 34 services fédéraux où a été introduit RUMBA ont établi en 2004 le plan de mesures et le Rapport environnemental 2003.

Consommation d'électricité et de chaleur

Objectifs pour fin 2003

- Il faut que la **consommation d'électricité** n'augmente pas entre 2001 et 2003.
- Programmes de mesures visant à réduire de 15% les émissions de CO₂ dues à la **chaleur d'origine fossile** entre 1990 et 2010 (SuisseEnergie).

Réalisation des objectifs à fin 2003

- **Atteint** dans les 16 unités RUMBA* : la consommation d'électricité en kWh a baissé de 7,5% (-13% en kWh/collab.). Des comparaisons annuelles n'étaient pas possibles dans l'admin. féd. (cf. page 7).
- **Part. atteint** : le domaine militaire établit les programmes en 2004.

Objectifs pour fin 2005/06

- Introduction d'un **relevé des données énergétiques** fiable pour tous les immeubles et programmes de mesures pour réaliser tous les **objectifs en matière** d'électricité et de **chaleur** fixés par SuisseEnergie.
- Diminution annuelle de la **consommation d'électricité** globale des services fédéraux qui ont introduit RUMBA (sans le domaine des EPF en raison des exigences de la recherche).

Situation intermédiaire à fin 2004

- Relevé des données énergétiques : réglé dans le cadre du reporting pour le domaine des EPF; optimisation en cours pour les autres domaines civils et pour le domaine militaire. Programmes de mesures : réalisés dans la mesure du possible
- Dans les 24 unités RUMBA*, la consommation d'électricité en kWh a baissé de 12% (-17% en kWh/collaborateur).

Voyages de service

Objectifs pour fin 2003

- Programmes de mesures des unités RUMBA* visant à réduire de 8% les émissions de CO₂ dues aux **carburants** entre 1990 et 2010 (SuisseEnergie).

Réalisation des objectifs à fin 2003

- **En grande partie atteint** : la charge environnementale des voyages de service a baissé dans 11 unités RUMBA* et a augmenté dans 5 autres.

Objectifs pour fin 2005/06

- Tous les services fédéraux prennent des **mesures** pour réduire les charges environnementales causées par les voyages de service.
- Réduction annuelle de la **charge environnementale** globale des voyages de service dans les services fédéraux qui ont introduit RUMBA.

Situation intermédiaire à fin 2004

- Les serv. féd. qui ont introduit RUMBA et dont la charge liée aux voyages de service est importante sont en voie de réaliser leurs mesures.
- Les 24 unités RUMBA* ont réduit l'ICP de leurs voyages de service de 2,4% en moyenne jusqu'en 2004 (-7,6% ICP/collaborateur).

Papier de photocopieur / d'imprimante

Objectifs pour fin 2003

- Stabiliser la **consommation** de papier pour photocop. dans l'admin. féd. à son niveau de 2000 et accroître la **part de papier recyclé** de 42% à 44%.

Réalisation des objectifs à fin 2003

- En raison d'un changement dans le relevé des données (cf. page 8), il n'est pas possible de vérifier la réalisation des objectifs.

Objectifs pour fin 2005/06

- Limiter la **consommation** de papier pour photocopieur dans l'administration fédérale à son niveau de 2000 et accroître chaque année la **part de papier recyclé** dès 2004.

Situation intermédiaire à fin 2004

- Sur l'ensemble de l'administration fédérale, la consommation a augmenté de 1,8% entre 2002 et 2004. La proportion de papier recyclé a baissé de 37% à 33%. Parmi les 24 unités RUMBA*, la consommation en kg a reculé de 1,8% jusqu'en 2004 (-7,1% en kg/collaborateur).

Achats

Objectifs pour fin 2003

- La **marge de manœuvre juridique** est clarifiée pour la prise en compte des aspects écologiques lors des achats, et les **moyens appropriés** sont développés en vue de la mise en œuvre.

Réalisation des objectifs à fin 2003

- **Atteint** : de nouveaux critères écologiques pour les produits sont continuellement développés en vue des achats. La marge de manœuvre juridique sera clarifiée lors de la révision de la LMP et de l'OMP.

Objectifs pour fin 2005/06

- Une **norme concernant les ressources et l'environnement** sera mise en œuvre pour les techniques informatiques et de communication (TIC).

Situation intermédiaire à fin 2004

- Les normes TIC applicables aux achats et à l'exploitation ont été approuvées par le Conseil informatique de la Conf. (CI) en 2004.

Objectifs généraux

Objectif permanent

- Réduction annuelle des **charges environnementales globales** des services fédéraux qui ont introduit RUMBA (objectif RUMBA selon l'arrêté du Conseil fédéral du 15 mars 1999).

Réalisation des objectifs à fin 2004

- **Atteint** : l'indice de charge polluante (ICP) des 24 unités RUMBA* a baissé de 7,6% jusqu'à fin 2004 (-12,6% en ICP/collaborateur). Les coûts annuels ont reculé d'environ 1 million de francs (cf. page 10).

* Les unités RUMBA sont les 24 services fédéraux, énumérés à l'annexe C, qui avaient introduit RUMBA au 31 décembre 2003.

Vue d'ensemble de l'administration fédérale

L'administration fédérale comprend les services fédéraux mentionnés ci-dessous, qui correspondent à quelque 46'000 postes à plein temps (état au 1er janvier 2005). Les services fédéraux marqués en vert avaient introduit le programme RUMBA à fin 2004;

ceux en jaune ont commencé d'introduire RUMBA en 2004 ou mettent en œuvre le programme SMEA au sein du DDPS; les services marqués en rouge lancent RUMBA en 2005 ou l'introduiront au début de 2006. Toutes les autres organisations se situent

hors de l'administration fédérale centrale. Les organisations munies de l'astérisque (*) sont gérées par le Conseil fédéral au moyen d'un mandat de prestations ou d'un mandat légal qui règle l'introduction de RUMBA.

	Services fédéraux	Nombre de postes à plein temps	Services fédéraux	Nombre de postes à plein temps
ChF Chancellerie fédérale	ChF Chancellerie fédérale	170	PFPD Préposé fédéral à la protection des données	21
DFAE Département fédéral des affaires étrangères	SG+SE Secrétariat général et Secrétariat d'État : • BW SG, SE, DP I + II (Bundeshaus West) • MON Inspectorat diplomatique + CPSI (Monbijoustr.) DRE Direction des ressources et du réseau ext. : • GRW BRZ + TT + TID (Giessereiweg) • DRE Autres domaines de DRE (Ausserholligen)	97 --- --- 301 --- ---	Représentations diplomatiques et consulaires DDIP Direct. du droit internat. public (Bundesg. 18) DDC Direction développement et coopération DP Direction politique : • BG28 Div. pol. III + V (Bundesg. 28) • BG32 Div. pol. IV + VI (Bundesg. 32)	1'889 39 535 188 --- ---
DFI Département fédéral de l'intérieur	SG DFI Secrétariat général CSI Centre de services informatiques OFSP Office fédéral de la santé publique OFC Office fédéral de la culture AF Archives fédérales OFS Office fédéral de la statistique OFAS Office fédéral des assurances sociales BFE Bureau fédéral de l'égalité SER Secrétariat d'État à l'éducation+recherche	62 80 396 322 45 509 240 12 119	EPFZ Conseil des EPF et EPF de Zurich (*) EPFL Ecole Polytechnique Féd. de Lausanne (*) IFAEPE Institut féd. pour l'aménagement des eaux (*) LFEM Laboratoire fédéral d'essai des matériaux (*) IPS Institut Paul Scherrer (*) FNP Instit. féd. recherche neige+forêt+paysage (*) MétéoSuisse, Off. féd. de météorologie+climatologie (*) Swissmedic, Inst. suisse des produits thérapeutiques(*) OFAM Office fédéral de l'assurance militaire	6'127 3'395 337 708 1'364 476 266 279 137
DFJP Département fédéral de justice et police	SG DFJP Secrétariat général CSI Centre de service informatique MPC Ministère public de la Confédération fedpol Office fédéral de la police ODM Office fédéral des migrations OFJ Office fédéral de la justice	110 141 94 830 699 235	METAS Office féd. de métrologie et d'accréditation (*) ISDC Institut suisse de droit comparé (*) IPI Institut fédéral de la propriété intellectuelle (*) CRA Commission de recours en matière d'asile CFMJ Commission fédérale des maisons de jeu	154 33 198 129 35
DDPS Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports	SG DDPS Secrétariat général (y c. OAC, SRS, LFB) DPS Direction de la politique de sécurité Défense : • CA Centre d'administration du DDPS • BLA Parties de la base logistique de l'armée • Pers A Personnel de l'armée	268 32 10'834 --- --- ---	• EM planif État-major de planification de l'armée armasuisse sans swisstopo swisstopo Office fédéral de topographie (*) OFPP Office fédéral de la protection de la population OFSP Office fédéral du sport (*)	--- 754 239 295 295
DDF Département fédéral des finances	SG DDF Secrétariat général OFIT Off. féd. informatique+télécommunication OFCL Off. féd. constructions + logistique OFAP Office fédéral des assurances privées AFF Administration fédérale des finances OFPER Office fédéral du personnel AFC Administration fédérale des contributions	101 565 672 65 209 98 989	AFD Admin. féd. douanes (RUMBA à la DGD seulem.) CDF Contrôle fédéral des finances RFA Régie fédérale des alcools (*) SMINT Swissmint (*) PUBLICA Caisse fédérale de pensions (*) CdC Centrale de compensation (*) CFB Commission fédérale des banques	4'772 89 151 18 109 553 154
DDE Département fédéral de l'économie	SG DDE Secr. général (y c. OA, SND, DSP, LSB) ISCeco Centre de services informatiques OFFT Off. féd. formation profess. et technologie OFAG Office fédéral de l'agriculture Stations de recherches agronom. / Haras national (*) OVF Office vétérinaire fédéral	91 38 211 224 811 115	OFAE Off. féd. pour l'approv. économique du pays OFL Office fédéral du logement SECO Secrétariat d'État à l'économie PUE Surveillance des prix CIVI Organe d'exécution du service civil (*) COMCO Commission de la concurrence	34 50 514 13 48 48
DETEC Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication	SG DETEC SG et serv. d'enquête sur les accidents ARE Office fédéral du développement territorial OFROU Office fédéral des routes OFCOM Office fédéral de la communication (*) OFT Office fédéral des transports OFAC Office fédéral de l'aviation civile	108 62 170 276 249 181	OFEN Office fédéral de l'énergie, hormis DSN DSN Div. princ. sécurité des install. nucléaires (*) OFEPF Office féd. environnement + forêts + paysage OFEG Office féd. des eaux et de la géologie CORE Commission de recours du DETEC	96 93 275 120 10

Indices environnementaux des services fédéraux

Sont mentionnés tous les services de l'administration fédérale qui saisissent déjà leurs indices environnementaux dans le cadre de RUMBA (hormis le domaine des EPF). La désignation complète des services se trouve à l'annexe B. Tous les indices se rapportent à 2004 (exception : BLA et DFAE BW).

Les unités RUMBA sont les 24 services fédéraux qui ont introduit RUMBA au 31 décembre 2003. Les modifications des indices ne sont notées que pour ces unités, selon les codes suivants : ↘↘ = amélioration de plus de 10%; ↘↔ = amélioration de plus de 5%; ↗↔ = péjoration de plus de 5%; ↗↗ = péjoration de plus de 10%.

Les modifications se rapportent à l'année de référence précédant l'introduction de RUMBA dans le service fédéral considéré. Dans des cas exceptionnels, la modification des indices se rapporte à une année de référence ultérieure :

Service fédéral	Surface m ² /collab.	Chaleur kWh/m ²	Chaleur kWh/collab.	Électricité kWh/collab.	Eau m ³ /collab.	Papier pour photocop. kg/collab.	dont fibres vierges %	Ordures kg/collab.	Ordures en % des déchets
DFAE									
DFAE BW	56	133	7'466	1'800	8.8	7	34%	114	23%
DFAE DRE	22 ↓	67 →	1'492 ↓	2'991 ↑↑	7.7 →	15 ↓↓	49% ↑↑	31 ↓↓	21% ↓
DFAE GRW	32	157	5'044	1'175	57.8	58	6%	37	23%
DFI									
SG DFI	65 ↓↓	48 ↓↓	3'102 ↓↓	3'067 ↓↓	9.8 ↓	208 ↓↓	58% ↓	118 ↓↓	15% ↓↓
OFC	139	56	7'722	6'500	15.8	18	4%	74	14%
OFAS	38	134	5'070	3'052	9.0	68	100%	56	15%
SER	63 ↓↓	81 ↓↓	5'155 ↓↓	1'160 ↓↓	11.0 →	69 ↓↓	51% →	69 ↓↓	14% →
MétéoSuisse	51	51	3'098	7'244	8.4	77	61%	61	26%
DFJP									
SG DFJP	41 ↓↓	116 ↓↓	4'720 ↓↓	3'576 ↓↓	9.8 ↑↑	41 ↓↓	54% ↑	66 ↓↓	29% ↓
CSI DFJP	43	26	1'117	8'842	9.7	22	69%	159	98%
OFJ	44 →	89 ↓↓	3'922 ↓↓	3'576 ↓↓	10.5 ↓↓	38 ↓↓	72% ↑	102 ↓↓	42% →
DDPS									
OFSPPO	59	108	6'388	3'278	25.6	16	100%	186	72%
BLA	31 →	40 ↓	1'234 ↓↓	1'490 ↓↓	5.8 ↓↓	53 ↓↓	28% →	93 ↓↓	36% ↓↓
Pers A	41 →	62 →	2'559 →	1'856 →	9.0 →	69 ↑	54% ↓	268 ↑	41% ↓↓
DFF									
OFIT	38	4	119	8'372	6.6	32	83%	42	46%
OFCL (admin.)	67 ↓	36 ↓↓	2'444 ↓↓	1'835 ↓↓	7.0 ↓↓	35 ↓↓	72% ↑↑	45 ↓	17% →
OFCL (prod.)	200 ↓	56 ↑↑	11'163 ↑↑	14'055 →	28.7 →	38 ↓↓	84% ↑↑	85 ↓↓	40% ↓
CDF	36 →	113 →	4'020 →	1'345 ↓	8.3 →	43 ↓↓	100% →	49 ↑↑	9% →
OPPER	87	58	5'070	2'535	11.0	45	43%	61	22%
AFC	52 ↑↑	73 →	3'246 ↑	2'235 ↓↓	9.5 →	55 ↑↑	89% →	47 ↑↑	14% →
DGD	36 →	119 →	4'244 →	1'968 ↓↓	9.2 ↓↓	53 ↓	51% →	69 ↓↓	18% →
RFA	63 →	102 ↑↑	6'468 ↑↑	2'749 ↓↓	10.6 ↓↓	53 ↑↑	38% ↑↑	40 ↑↑	9% →
SMINT	384	62	23'606	17'230	76.4	33	89%	317	100%
DFE									
SG DFE	33 →	57 →	1'889 ↓	1'020 ↓	5.1 ↓↓	86 ↓	53% ↑↑	89 ↑	33% ↑
OFFT et PUE	34 ↓↓	117 →	3'929 ↓	1'075 ↓↓	7.4 ↓↓	66 ↓↓	68% →	34 ↓↓	24% →
OFAG	37 ↓↓	110 ↑↑	4'039 ↑↑	1'649 ↓↓	7.9 ↓↓	32 ↓↓	7% ↓↓	104 ↓↓	31% ↓↓
OFAE	50 ↑↑	117 ↑↑	5'860 ↑↑	1'484 →	8.5 ↓↓	54 ↑↑	38% ↑↑	104 ↓↓	31% ↓↓
OFL	50 →	54 ↓↓	2'685 ↓↓	2'223 ↓	3.8 ↑↑	58 ↓	84% →	35 ↓↓	25% ↓↓
SECO	44 →	98 ↓	4'676 ↓	1'612 →	7.1 ↓	80 ↓↓	40% ↑↑	56 ↓↓	23% ↓
CIVI	47	66	3'089	1'417	5.4	56	10%	42	46%
DETEC									
SG DETEC	52 ↑↑	111 →	5'735 →	2'790 ↑↑	9.6 ↓	93 ↑↑	61% ↑↑	37 ↓↓	14% ↓↓
ARE	48 →	77 ↓↓	3'646 ↓↓	928 ↓↓	9.4 ↓↓	66 ↑↑	47% ↓↓	52 ↓↓	14% ↓↓
OFEN	30 ↓↓	62 ↓↓	1'846 ↓↓	2'383 ↓↓	9.0 →	54 ↑	33% ↓↓	115 ↓↓	19% ↓
OFEFP	41 →	57 ↓↓	2'355 ↓↓	1'858 ↓↓	10.1 ↓↓	44 →	16% ↓↓	100 →	23% ↓
OFEG	48 →	68 ↓	3'264 ↓↓	1'871 →	11.1 ↓↓	101 ↑↑	74% ↓↓	68 ↓↓	23% →
DSN	40	72	2'840	3'860	8.1	61	100%	32	20%
Unités RUMBA	44 →	82 →	3'557 ↓	2'081 ↓↓	8,7 ↓↓	55 ↓	56% →	72 ↓↓	22% ↓

- a) si la saisie des données fait encore défaut;
- b) si le service fédéral en question assume de nouvelles tâches;
- c) en cas de déménagement dans de nouveaux locaux.

On trouvera des explications quant aux indices aux pages 6 à 10 ainsi que dans les rapports environnementaux des divers services fédéraux disponibles sous www.rumba.admin.ch. Les comparaisons entre services ne sont possibles que dans certaines

limites eu égard aux tâches et aux conditions cadres différentes. En particulier, les entreprises de production (production de l'OFCL et Swissmint) sont soustraites au calcul des moyennes pour les unités RUMBA en raison de leurs spécificités.

Voyages en voiture km/collab.	Voyages en train km/collab.	Voyages en avion km/collab.	Voyages en Suisse % en voiture	Voyages en Europe % en avion	Ecobilan 1000 points ICP / collab.	Remarques collab. = collaborateur
1'186	589	8'897	74%	87%	3'456	Données de 2003, consommation d'électricité estimée
210	451	5'008	34%	91%	2'420 ↑	Pas de données 2003 pour voyages de service
0	246	82	0%	100%	1'214	Bâtiments locatifs de faible efficacité énergétique
39 ↑↑	651 ↓↓	2'386 ↑↑	6% →	71% ↓↓	2'704 ↓↓	Gros volumes de copies (revue de presse, etc.)
40	884	1'237	5%	56%	4'034	Besoin important en surfaces/énergie (Biblioth. et archives)
60	765	290	8%	75%	2'191	Forte consommation d'eau (parking)
11 →	2'464 →	7'341 ↑↑	1% →	72% ↑	2'666 ↑↑	Kilométrage aérien important dû aux tâches internationales
640	1'186	1'972	44%	73%	4'569	Avec le centre de calcul
50 ↑	362 ↓↓	2'768 ↓↓	13% →	93% ↑	2'640 ↓↓	
393	302	135	62%	51%	4'542	Centre de calcul équipé d'une récupération de chaleur
15 ↓↓	1'261 ↓↓	1'211 ↓↓	1% →	80% →	2'398 ↓↓	
1'188	855	300	60%	66%	3'062	Forte consommation d'eau (piscine)
1'147 ↓↓	447 ↓↓	109 ↓↓	72% ↓	100% →	1'356 ↓↓	Données de 2003
342 ↓	353 ↓↓	9 ↓↓	49% →	100% →	1'521 ↓	Gros volumes d'ordures dus au déménagement
70	918	169	8%	30%	3'913	Centre de calcul équipé d'une récupération de chaleur
1'116 ↓↓	899 ↓↓	2'753 →	57% →	82% →	1'892 ↓↓	
1'349 ↑↑	199 ↓↓	81 ↓↓	88% ↑	51% ↓↓	8'093 →	Entreprise de production (avec centre de calcul)
61 ↓↓	1'445 ↑↑	557 ↑↑	4% →	61% ↓↓	1'293 ↓	
162	2'972	13	5%	100%	1'962	
1'435 ↑↑	1'983 ↑	280 ↓↓	43% →	48% ↓↓	2'079 ↓	Kilométrage routier important en raison du service externe
368 ↑					1'546 ↓↓	Bilan écologique sans les transports aériens et ferroviaires
2'100 ↓↓	1'074 →	105 ↓↓	67% ↓	69% ↑↑	2'773 ↓↓	Kilométrage routier important en raison du service externe
69	215	2'083	24%	0%	10'895	Cas particulier d'une entreprise de production
222 ↓↓	598 ↑	3'276 ↓↓	27% ↓	100% ↑↑	1'409 ↓↓	
219 ↑	1'742 →	2'175 ↑↑	12% →	84% ↑	1'536 ↓↓	
1'613 ↑↑	1'104 →	1'501 ↓	64% ↑	66% →	2'121 ↓	Kilométrage routier important en raison du service externe
467 ↓↓	1'883 ↑↑	101 ↑↑	23% ↓↓	23% ↓↓	1'643 ↓↓	
274 ↓↓	1'104 ↑↑	82 ↓↓	20% ↓↓	100% →	1'553 ↓↓	
245 ↓↓	1'755 →	7'715 ↓↓	15% ↓	77% →	2'899 ↓↓	Kilométrage aérien important dû aux tâches internationales
236	3'819	0	6%	0%	1'316	
508 ↓↓	642 ↓↓	2'435 ↑↑	48% →	90% →	2'897 ↑↑	
0 ↓↓	2'355 ↑↑	1'014 ↓	0% →	43% →	1'238 ↓↓	
220 ↑↑	2'457 →	2'315 ↓↓	11% →	64% →	2'280 ↓↓	
126 →	2'342 ↑	4'927 ↑↑	6% →	63% ↓	2'225 ↓	Kilométrage aérien important dû aux tâches internationales
3'140 →	2'370 ↑↑	1'156 ↑↑	62% →	32% ↓↓	2'724 →	Kilométrage routier important en raison du service externe
552	1'825	2'491	31%	63%	2'872	
754 ↓↓	1'305 →	2'387 ↓	40% →	74% →	2'158 ↓↓	Valeurs moyennes, hormis Production OFCL et Swissmint



Informations supplémentaires

www.rumba.admin.ch contient les rapports environnementaux des divers services fédéraux ainsi que des documents supplémentaires relatifs au programme RUMBA.

Vous pouvez obtenir des *renseignements individuels* auprès des membres de l'équipe de coordination RUMBA et de l'équipe RUMBA cités ci-contre.

Références bibliographiques:

Rapports environnementaux 2001 et 2003 de l'administration fédérale, téléchargeables en format PDF sous www.rumba.admin.ch

Stratégie 2002 pour le développement durable, Conseil fédéral suisse, disponible sous www.publicationsfederales.ch

Équipe de coordination RUMBA

Hans Rudolf Dörig

Dép. féd. de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
chef de l'équipe de coordination RUMBA,
hansrudolf.doerig@gs-uvek.admin.ch

Gabriela Brudermann

Chancellerie fédérale
gabriela.brudermann@bk.admin.ch

Jules Busslinger

Dép. féd. des finances
jules.busslinger@gs-efd.admin.ch

Bruno Ferrari-Visca

Dép. féd. de l'intérieur
bruno.ferrari@gs-edi.admin.ch

Pierre Liebi

Dép. féd. de justice et police
pierre.liebi@gs-ejpd.admin.ch

Werner Nievergelt

Dép. féd. des affaires étrangères
werner.nievergelt@eda.admin.ch

Dès le 1.10.05: François Mayor

francois.mayor@eda.admin.ch

Marc Rezzonico

Dép. féd. de l'économie
marc.rezzonico@gs-evd.admin.ch

Brigitte Rindlisbacher

Dép. féd. de la défense, de la protection de la population et des sports,
brigitte.rindlisbacher@gs-vbs.admin.ch

Équipe RUMBA

Reinhard Friedli

chef de l'équipe RUMBA
reinhard.friedli@bbl.admin.ch

Herbert Güttinger

gestion environnementale du domaine des EPF
guettinger@ewag.ch

Daniel Rufer

E2 Management Consulting AG
drufer@e2mc.com

Thomas Stadler

gestion environnementale
thomas.stadler@buwal.admin.ch

Ernst Ursenbacher

gestion de l'énergie
ernst.ursenbacher@bbl.admin.ch

Eveline Venanzoni

achats
eveline.venanzoni@buwal.admin.ch

Stefan Wiederkehr

questions énergétiques
stefan.wiederkehr@bfe.admin.ch

Impressum

Édition:

Équipe de coordination RUMBA:
Hans Rudolf Dörig, SG DETEC

Conception et rédaction:

Équipe RUMBA et
E2 Management Consulting AG

Graphisme:

Mario A. Graf, 8424 Embrach

Photos:

Admin. féd.; Christoph Hoigné, Bern; Roediger GmbH; Ruedi Walti, Basel; Archives

Papier:

Cyclus Print, 135 g/m²
issu à 100% de papier recyclé

Commande:

OFCL, Vente des publications fédérales,
CH-3003 Berne
www.bbl.admin.ch/bundespublikationen
No d'art. 801.526.f

Consultants RUMBA

Heinz Habegger

Baleco AG
heinz.habegger@baleco.ch

Peter Häfeli

Usys GmbH
p.haefeli@usys.ch

Daniel Peter

INFRAS
daniel.peter@infras.ch

Marion Tobler

EMSC

RUMBA

Gestion des ressources et management
environnemental de l'administration fédérale